

Minister of Transport



Ministre des Transports

Ottawa, Canada K1A 0N5 CLERK OF THE SENATE

2017 NOV 17 AM 10 39

GREFFIER DU SENAT

Greffière du Sénat / Clerk of the Senate
Sénat / Senate
Ottawa, Ontario

Madame Nicole Proulx,

Veillez trouver ci-joint aux fins de dépôt au Sénat, en vertu de l'article 12-24 du Règlement du Sénat, et aux fins de renvoi au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, deux copies, dans les deux langues officielles, de la réponse du gouvernement du Canada au 15^e Rapport du comité intitulé « *Corridor national – améliorer et faciliter le commerce et les échanges intérieurs* ».

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Ms. Nicole Proulx,

Enclosed for tabling in the Senate, pursuant to section 12-24 of the Rules of the Senate, and for referral to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, are two copies, in both official languages, of the Government of Canada's response to the 15th Report of the Committee entitled: "*National Corridor – Enhancing and Facilitating Commerce and Internal Trade*".

Sincerely,

L'honorable / The Honourable Marc Garneau,
C.P., député / P.C., M.P.
Ministre des Transports / Minister of Transport

P.j. / Enclosures

Canada

Minister of Transport



Ministre des Transports

Ottawa, Canada K1A 0N5 CLERK OF THE SENATE

2017 NOV 17 AM 10 38

GREFFIER DU SENAT

17 NOV. 2017

L'honorable David Tkachuk
Président
Comité sénatorial permanent des banques et du commerce
Sénat du Canada
Ottawa ON K1A 0A4

Cher sénateur Tkachuk,

En vertu de l'article 12-24 du Règlement du Sénat, nous sommes heureux de fournir la réponse du gouvernement du Canada au quinzième rapport du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, intitulé *Corridor national – améliorer et faciliter le commerce et les échanges intérieurs*.

Nous remercions le Comité de son travail dans le cadre de l'examen de l'aménagement potentiel d'un corridor pour les transports, les communications et l'énergie dans les régions nordiques canadiennes.

Le gouvernement est d'accord avec la constatation du Comité, selon laquelle l'amélioration des réseaux nationaux de transport et de communication favorisera la croissance économique et facilitera les exportations. Le gouvernement convient également que la participation active des groupes autochtones est essentielle au succès de projets d'aménagement précis et, de façon générale, à l'avancement de la réconciliation et au renouvellement de la relation de nation à nation avec les peuples autochtones, qui reposent sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat. Par exemple, dans le cadre de Transports 2030, le plan stratégique du ministre des Transports pour l'avenir des transports au Canada, nous avons pour but d'améliorer le rendement du réseau de transport pour acheminer les produits vers les marchés et stimuler l'économie canadienne, ainsi qu'à collaborer avec les gouvernements territoriaux, les peuples autochtones et les collectivités du Nord pour répondre aux besoins en infrastructure et prendre des mesures d'adaptation aux changements climatiques.

À cette fin, le 4 juillet 2017, le gouvernement le premier appel de propositions pour le Fonds national des corridors commerciaux (FNCC). Le FNCC est un élément du plan Investir dans le Canada, une stratégie gouvernementale sans précédent visant l'investissement d'un financement fédéral de plus de 180 milliards de dollars pour répondre aux besoins en

Canada

infrastructure à long terme du Canada et appuyer la croissance de la classe moyenne et la création d'emplois. Ce programme de 2 milliards de dollars sur 11 ans est fondé sur le mérite et inclut des investissements dans des projets visant à renforcer l'efficacité et la résilience des corridors de commerce et de transport, notamment dans le Nord territorial. L'objectif consiste à jeter les bases de la croissance économique à long terme, à appuyer la création d'emplois et à positionner le Canada à titre de marché cible pour les investisseurs internationaux.

Le gouvernement reconnaît que les besoins en infrastructure de transport dans le Nord territorial du Canada sont variés et distincts, et que ces investissements essentiels ont l'énorme potentiel d'ouvrir de nouveaux débouchés économiques et sociaux, tout en renforçant les liens de transport avec les réseaux continentaux établis. À cet égard, une affectation spéciale de jusqu'à 400 millions de dollars du FNCC appuieront des investissements dans l'infrastructure du commerce et du transport dans les trois territoires du Nord du Canada. De tels investissements permettraient d'améliorer directement la connectivité des collectivités dans le Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, et au Nunavut.

Outre les projets d'infrastructure physique visant à aborder les goulots d'étranglement, les vulnérabilités et la congestion dans les transports, les activités admissibles au financement incluent également des études pour orienter la mise en place de l'infrastructure. Les universités, les centres de recherche et les groupes autochtones, notamment ceux énumérés dans le rapport du Comité, sont admissibles à la présentation d'une demande de financement. Dans ce contexte, le gouvernement salue la présentation de toutes demandes admissibles dans le cadre du FNCC, incluant une demande de l'École des politiques publiques de l'Université de Calgary, à l'appui de son initiative proposée de recherche sur le corridor du Nord canadien.

Le gouvernement s'est engagé à affecter le financement du FNCC à des projets en fonction d'une évaluation approfondie de leur mérite individuel. Les demandes admissibles seront évaluées sur la mesure dans laquelle elles contribueraient à l'avancement des objectifs du FNCC : a) soutenir la fluidité du commerce canadien afin d'améliorer le rendement de la chaîne d'approvisionnement; b) augmenter la résilience du réseau de transport canadien face aux changements climatiques, et assurer son adaptabilité aux nouvelles technologies et aux futures innovations; c) répondre aux besoins pressants et uniques dans les territoires relatifs à la sécurité des transports et au développement économique et social; d) tirer parti des investissements de partenaires multiples des secteurs public et/ou privé.

L'appel de propositions donne aux demandeurs l'occasion de démontrer les mérites de leur projet grâce à un processus juste et concurrentiel. Les demandeurs auraient également l'occasion de proposer des éléments de projet précis, tels que les jalons, et le calendrier et les moyens d'engager des partenaires au sein de la recherche, incluant les groupes autochtones. Puisque l'un des objectifs du FNCC est de tirer parti des investissements, un important facteur de réussite pour une proposition donnée serait le niveau de participation du secteur privé dans le financement et l'exécution du projet.

Le gouvernement cherche également à améliorer la connectivité dans les collectivités éloignées et nordiques grâce à nombreux autres programmes et services.

Affaires autochtones et du Nord Canada appuie l'établissement de liens avec collectivités des Premières Nations grâce à un programme d'infrastructure qui inclut des investissements pour les routes et les ponts, dans les systèmes de connectivité Internet et dans les réseaux d'énergie situés dans les réserves. Les incidences positives de ces initiatives sur les collectivités des Premières Nations sont amplifiées par des investissements accrus dans le développement économique qui aident les entreprises et les collectivités autochtones à tirer parti des occasions à l'échelle locale et régionale. Le Ministère exécute ces initiatives en étroite collaboration avec d'autres ministères fédéraux, par exemple, Ressources naturelles Canada et Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Au sein du plan Investir dans le Canada, le volet des collectivités rurales et nordiques du programme d'infrastructure Investir dans le Canada permettra d'offrir de vastes critères d'admissibilité pour appuyer la diversité des besoins en infrastructure des collectivités rurales et nordiques, comme accroître l'accès routier et la connectivité Internet, améliorer les systèmes de chauffage actuels, trouver des sources d'énergie renouvelable et réduire la dépendance au diesel. Les provinces et les territoires devront déterminer les investissements prioritaires dans les routes (à l'exception des routes majeures) et la connectivité à large bande, parmi de nombreux autres investissements potentiels

Aussi dans le cadre du plan Investir dans le Canada du gouvernement du Canada, le gouvernement a également mis en place la nouvelle Banque de l'infrastructure du Canada (BIC). La BIC investira 35 milliards de dollars du gouvernement fédéral dans des projets d'infrastructure transformateurs qui sont dans l'intérêt public et qui ont un potentiel de générer des revenus. Au moins 5 milliards de dollars seront investis par l'intermédiaire de la BIC pour aborder les priorités en matière de commerce et de transport à l'échelle nationale, et un autre 5 milliards de dollars seront investis dans des projets d'infrastructure verte, y compris le transport d'énergie verte. Les projets visés par des demandes présentées dans le cadre du FNCC et d'autres initiatives du plan Investir dans le Canada pourraient également être soumis à la BIC aux fins d'examen.

Le gouvernement reconnaît également l'importance d'améliorer la connectivité Internet dans les régions nordiques. En particulier, 500 millions de dollars seront investis d'ici 2021 dans le cadre du programme Brancher pour innover d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada afin d'élargir et d'améliorer l'accès à la bande passante dans les régions rurales et éloignées, y compris dans le Nord. À cet égard, le 21 décembre 2016, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a désigné l'Internet à large bande comme un service de télécommunications de base pour tous les Canadiens. Le CRTC a établi des objectifs de vitesses de 50 mégabits par seconde (Mb/s) en téléchargement et de 10 Mb/s en téléversement à l'échelle du pays, et a créé un nouveau fonds de 750 millions de dollars pour l'atteinte de ces objectifs de vitesse. Le CRTC a amorcé des instances de suivi afin d'établir les détails de ce nouveau fonds, et une décision devrait être prise au printemps 2018.

Encore une fois, nous aimerons vous remercier, de même que les membres du Comité, pour ce travail.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments meilleurs,

A handwritten signature in black ink, reading "Marc Garneau". The signature is fluid and cursive, with a large loop at the end of the last name.

L'honorable Marc Garneau, C. P., député
Ministre des Transports